



Allo Tenon, quelles nouvelles ?

Mars 2010



Alerte : menace sur le droit à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) !

A Paris, trois centres IVG ont fermé en 2009, un quatrième est menacé. Aujourd'hui le délai d'attente est de 3 semaines pour que les femmes puissent faire pratiquer une IVG.

Le centre de l'hôpital Tenon a fermé ses portes en juillet dernier, en catimini, sans qu'aucune information ne soit donnée aux habitants du 20^{ème}.

Un collectif unitaire s'est constitué dans l'arrondissement, pour agir pour la réouverture du centre. Vous avez peut-être rencontré ses militantes et militants sur un marché, à la sortie du métro, ou participé aux manifestations ou rassemblements que nous avons organisés....

A la suite des luttes que nous avons menées, une antenne d'information a été mise en place, tenue par 2 infirmières retraitées qui dirigent les femmes vers d'autres hôpitaux. Ce n'est pas satisfaisant : c'est toujours aux femmes de se débrouiller pour trouver le centre qui les acceptera.....

Pourquoi un tel retour en arrière ?

Pour le gouvernement et l'administration hospitalière, il s'agit de rentabiliser l'hôpital par des regroupements de structures qui -sous couvert d'efficacité- se traduisent par des restrictions budgétaires, des économies de moyens et de personnel (3500 emplois en moins d'ici 2012 !), au détriment de notre santé.

Cette gestion libérale touche de plein fouet les centres de planning et d'IVG, considérés comme non rentables !

La fermeture des centres d'IVG est une mesure lourde de conséquences. C'est un déni de la loi de 1979 qui impose un Centre dans chaque hôpital public. C'est le renoncement au rôle des hôpitaux publics d'offrir des services de proximité. C'est une atteinte grave au droit des femmes de choisir d'avoir un enfant ou non.

**Nous refusons le mépris affiché à l'égard du droit des femmes à une sexualité libre !
Nous voulons des centres de planning et d'IVG de qualité dans tous les hôpitaux publics !**

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un collectif unitaire du XX^{ème} mobilisé pour la réouverture du centre d'IVG de l'hôpital Tenon.

Nous regroupons des habitants du XX^{ème}, et des militantes et des militants de l'Association pour les Droits des Femmes du XX^{ème}, et d'AC, d'APEIS, d'Alternative libertaire, Attac XX^{ème}, la CADAC, la FASE, Femmes libres, Femmes Solidaires, la LDH XX^{ème}, le MRAP, le NPA, le Planning Familial, Pluri-elles Algérie, le PCF, le PG, le PS, les syndicats CGT et Sud-Santé Tenon et CGT Paris, les Verts.

Pour nous joindre et vous informer sur les actions à venir :
assodroitsdesfemmes20@laposte.net

Adresse de l'association : Maison des associations, 3-5 rue Frederick Lemaistre, 20^{ème}.



Ne pas jeter sur la voie publique

Pour un véritable centre d'orthogénie à l'hôpital Tenon !

Le recours à l'IVG en France est l'un des plus élevés d'Europe et les dernières études montrent qu'il reste stable. La demande se fait la plus cruciale dans les DOM-TOM, au Sud de la métropole et en Ile-de-France. Le 20^{ème} arrondissement de Paris est le deuxième plus peuplé de la capitale avec 200 000 habitants. Il ne compte qu'un seul hôpital public : l'hôpital Tenon. Le centre IVG de l'hôpital Tenon a réalisé 523 IVG en 2008, malgré des conditions déjà dégradées en termes de personnel et de moyens alloués. Il répondait non seulement à la demande des habitants du 20^{ème}, mais également à celle des communes limitrophes comme Montreuil et Bagnolet. En dépit de tout cela, ce centre a donc été fermé en juillet 2009, dans la plus grande discrétion et sans information auprès du public.

Cette fermeture est une véritable catastrophe pour les femmes de l'est parisien. Imaginez : c'est comme si une ville comme Rennes n'avait plus de centre IVG. Les conséquences sont prévisibles et alarmantes. La fermeture de ce centre va encore aggraver les délais de prise en charge, alors qu'il faut déjà attendre 3 semaines en moyenne à Paris pour se faire avorter dans un hôpital public. Cela augmente également les risques de dépassement des 12 semaines légales pour pratiquer un avortement. Les femmes sont donc forcées de se tourner vers les cliniques privées, où les dépassements d'honoraires pénalisent les plus démunies.

Cette fermeture intervient dans le cadre de la loi hôpital, santé, patients, territoire (loi Bachelot), qui veut réformer l'hôpital pour le rendre plus rentable. C'est oublier un peu vite que la loi de 1979 impose un centre IVG dans chaque hôpital public ! **Nous refusons que le droit des femmes à disposer de leur corps soit remis en cause par des considérations économiques ! Il faut donner plus de moyens à la santé plutôt que de faire des coupes franches dans les budgets !** Il faut garder et développer les centres de proximité plutôt que de vouloir centraliser les soins dans un « complexe » impersonnel.

C'est pourquoi **nous demandons un véritable centre d'orthogénie**, c'est-à-dire un lieu qui regroupe un planning familial et un centre IVG, à l'hôpital Tenon dans le 20^{ème} arrondissement. C'est le seul moyen de mettre en place des solutions de contraception personnalisées, et d'accompagner au mieux les femmes désirant avorter sans rupture dans les soins et la prise en charge.

Un véritable centre d'orthogénie permettra aux femmes d'avoir le choix entre les différentes techniques existantes pour pratiquer les IVG. Pour faire face aux complications possibles, il faut des locaux où l'on puisse trouver un anesthésiste, un chirurgien, un service d'imagerie ainsi qu'un service de réanimation. **L'hôpital Tenon offre toutes ces possibilités !** Nous exigeons que ce centre soit doté d'une équipe médicale spécialisée et formée, et des moyens financiers suffisants pour la bonne marche des interventions. Seul un centre d'orthogénie adapté permettra d'éviter les ruptures dans le suivi des soins et la multiplication des intervenants médicaux. Ces deux facteurs anxiogènes pour la patiente augmentent les risques de dépassements du délai légal, et donc remettent en cause le droit à l'avortement dans la pratique.

**Pour une prise en charge globale et en toute sécurité des femmes de l'est parisien, réclamons un véritable centre d'orthogénie à l'hôpital Tenon !
Nous voulons le remboursement de tous les contraceptifs !**

En Bref

A Lyon, le centre IVG de l'Hôtel-Dieu devait fermer fin 2010, alors qu'il effectuait 2000 IVG chaque année ! Un collectif pour la défense du droit à l'avortement a été créé à l'initiative du planning familial et du personnel des CIVG de Lyon. La lutte est rude mais elle finit par payer : le centre est maintenu !

Et ailleurs ?

Aux Etats-Unis, l'avortement est autorisé dans tout le pays depuis 1973. Mais dans la pratique, les Américaines rencontrent de plus en plus d'obstacles du fait de la disparition des cliniques de proximité, et surtout du harcèlement des militants anti-avortement devant les centres.

Au Brésil, malgré la pénalisation de l'avortement, l'Oms a constaté que 1,4 million d'IVG avait eu lieu en 2008. La pratique clandestine de l'avortement met en danger la vie des femmes : une sur mille meurt des suites de l'opération. La majorité des victimes sont les plus jeunes et les plus pauvres, qui n'ont accès ni à l'éducation sexuelle, ni à des solutions de contraception.

Au Portugal, depuis 1998, l'avortement était passible de trois ans de prison. Les femmes étaient obligées de se rendre en Espagne pour pratiquer une IVG. Depuis 2001, la nouvelle mobilisation pour la dépénalisation de l'avortement a abouti à un nouveau vote. Le 11 février 2009, une majorité d'électeurs votait pour la légalisation de l'avortement. Mais il reste encore beaucoup de chemin à faire : les hôpitaux manquent de moyens et les services ne sont pas encore prêts à pratiquer des IVG.

Avortement : un tabou toujours entretenu

On pouvait penser que 35 ans après la loi Veil, le droit des femmes à disposer de leur corps serait entré dans les mœurs, que les femmes pourraient avoir recours à l'IVG sans difficultés et en parler sans honte. Hélas, force est de constater qu'il n'en est rien. Le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) publié en février 2010 sur la prise en charge des IVG pointe d'ailleurs le manque de moyens, l'absence de choix des méthodes, de mauvaises conditions d'accueil, d'importants délais d'attente.... autant de carences qui doivent provoquer l'indignation et la révolte.

Mais les chants vertueux et hypocrites de la société bien pensante et vigilante sont entonnés, et détournent le sujet.

Comment ! On leur a donné la pilule, et avec tous les moyens de contraceptions que nous avons aujourd'hui, il y a encore 200.000 avortements ! Mais enfin ! (sous entendu : ces gourdes, comment font-elles?)

La machine à culpabiliser les femmes est relancée, ce chiffre de 200.000 IVG est sans cesse repris pour interroger la société et stigmatiser les femmes, ces irresponsables.

Et bien oui mesdames, messieurs, la vie n'est pas un long fleuve tranquille, une contraception qui flanche, une capote qui fuit l'amour n'est plus là ou se dérobe C'est la vie

Ce choix à décider d'avoir ou non une grossesse doit être au contraire dédramatisé. Avorter ce n'est pas un échec, pas une erreur, pas une faute : c'est l'une des plus grandes conquêtes des femmes. La loi Veil a mis fin à la fatalité des grossesses non désirées, aux décès et mutilations des femmes qui avortaient dans la clandestinité. Cela reconnaît aux femmes une autre place dans la société, que celle d'être sur terre pour faire des enfants.

L'avortement n'a en rien modifié la démographie, notre taux de natalité est le plus élevé d'Europe et nous avons également les plus forts taux d'utilisation de contraceptifs.

Mesdames et Messieurs les "décideurs", arrêtez vos sermons ! Ne détournes pas le débat, vous qui par votre politique libérale de destruction massive de tous les services publics, remettez en cause les droits des femmes à l'IVG.

C'est des moyens qu'il faut, arrêtez de fermer les centres IVG !

Appliquez la loi du 29 novembre 1979, qui crée l'obligation d'un centre IVG dans tous les hôpitaux publics, avec les meilleures conditions d'accueil et de soins !

L'IVG médicamenteuse doit rester un choix !

Il y a deux techniques d'IVG : l'avortement par aspiration qui nécessite une hospitalisation sous anesthésie générale ou locale, et la technique médicamenteuse. Cette dernière consiste à prendre deux comprimés. Le premier arrête la grossesse ; le deuxième, à prendre 48h plus tard, provoque la fausse couche.

L'IVG médicamenteuse est un réel progrès pour les femmes, mais comme tout progrès, elle a des limites à ne pas négliger. Cette technique est efficace dans 97% des cas, contre 100% en ce qui concerne l'avortement par aspiration. L'IVG médicamenteuse est normalement réservée aux grossesses inférieures à 5 semaines, soit 7 semaines d'aménorrhée. Passé ce délai, cette technique est bien moins efficace et beaucoup plus douloureuse.

Il est aujourd'hui possible de prendre le deuxième comprimé à domicile. Si la femme peut ainsi éviter l'hospitalisation, cette situation est à double tranchant. En effet, les saignements provoqués par la fausse couche peuvent être très douloureux, et devenir une cause de grande anxiété pour une femme seule chez elle. Plus grave, le risque d'hémorragie lors d'une IVG médicamenteuse reste plus élevé que pour l'avortement par aspiration. Or, sans assistance médicale, ces complications mettent en danger la vie de la patiente.

Il est nécessaire que les femmes aient choisi cette technique et soient préparées à l'épreuve. Or, l'IVG médicamenteuse coûte beaucoup moins chère qu'un avortement par aspiration. Le gouvernement, dans sa volonté de rentabiliser notre santé, favorise donc cette technique. Sous prétexte qu'il est possible d'avorter chez soi aujourd'hui, la loi Bachelot ferme les centres IVG les uns après les autres. Face à des délais de plus en plus longs, les femmes se voient obliger de se tourner vers la technique médicamenteuse. La dégradation du système de santé provoque des situations dramatiques, comme en Alsace où 81% des IVG pratiquées sont médicamenteuses, et où les délais sont repoussés jusqu'au terme des 12 semaines réglementaires ! Avec un tel ratio, on ne peut plus parler de choix pour la femme.

L'IVG médicamenteuse doit rester un progrès et un choix, pour que la liberté des femmes à disposer de leur corps soit réelle !

Maternités, on ferme !

Le savez-vous ? 2 maternités sur 3 ont fermé depuis les années 1980. Une trentaine sont actuellement menacées de fermeture. L'est parisien n'est pas épargné puisque dans le 12^e, la maternité de St Antoine et tous ses services (gynécologie, centre d'IVG, pédiatrie), risquent aussi de disparaître.

Pourquoi ? Pour des raisons de rentabilité, comme si la santé était une marchandise ! La politique hospitalière conduit à des regroupements qui sont autant d'éloignements de l'hôpital public. Dans les départements, il faut parfois faire un long chemin pour atteindre la maternité...

Ces mesures s'accompagnent de restrictions de crédits et d'effectifs qui remettent en cause la qualité des soins. Le temps d'hospitalisation des accouchées ne cesse de diminuer, en particulier à Paris où il est de 3 jours (pour 4,4 jours en moyenne nationale).

Le droit à la santé des femmes n'est pas respecté. Il nous faut le défendre !

Pas d'usines à bébés, mais des maternités de proximité !

Maintien de la maternité de St Antoine !

TOUT VA TRES BIEN

(sur l'air de : Tout va très bien madame la marquise)

1. Allo Tenon, quelles nouvelles
Paraît qu'vous faites... plus d'IVG
Je suis enceinte... de 8 semaines
Comment j'vais pouvoir avorter

Tout va très bien, calmez-vous ma p'tite dame
Tout va très bien, tout va très bien
Nous c'est fermé, mais il y a Saint-Antoine
Vous les app'lez, ils sont pas loin
Notr' directeur... vous l'a bien dit
Paris c'est pas l'désert de Gobi
Il n'y a vraiment... pas de quoi faire un drame
Tout va très bien, tout va très bien

2. Ho Saint-Antoine, je vous appelle
Car j'ai besoin d'une IVG
Je suis enceinte... de 9 semaines
A Tenon ils ont arrêté

Tout va très bien, madame pas de panique
Tout va très bien, tout va très bien
Mais cependant, faut que je vous explique
On bute sur un tout petit rien
L'autorité... a décidé
De fermer la maternité
Le directeur vraiment n'y est pour rien
J'vous conseille d'aller voir plus loin

3. Allo Trousseau, quelles nouvelles
J'espère qu'vous faites des IVG
Me v'là enceinte... de 10 semaines
Un rendez-vous faut me donner

Tout va très bien, à Trousseau faut le dire
On fait encore des IVG
Mais à dix s'maines, on peut pas vous inscrire
On est complèt'ment débordés
Même si c'était... pour accoucher
Y a plus d'place en maternité
Il va falloir, j'en suis bien désolée
Trouver quelque chose... à l'étranger

4. Allo les femmes, on se réveille
On est en train de perdre tout
Tous les acquis... de la loi Veil
Il va falloir en mettre un coup

Oui c'est bien vrai, on se paye notre tête
Qu'est-ce qui se passe dans les hostos
Tout l'monde debout, il faut que ça s'arrête
On n'a pas dit notr' dernier mot

Faut qu'ils s'arrêtent - de tout brader
Tout c'qui concerne - notre santé
D'abord les centres - d'IVG
Et aussi les - maternités
On veut pas être - maltraitées
Au nom d'la ren... - ...tabilité

**ON VOUS L'A DEJA DIT :
ON VEUT CHOISIR**



Voici deux témoignages reçus par notre collectif

« J'ai 75 ans. **Ça me fait plaisir de voir que d'autres femmes poursuivent la lutte et prennent le relais.** J'ai eu 6 enfants. J'aime les enfants. En 1968, j'ai refusé d'avoir une autre grossesse. Je refusais les aiguilles à tricoter. Il a été invoqué ma santé mentale (!) pour que le conseil des médecins accepte "un avortement thérapeutique". Je n'avais pas le choix. J'étais très isolée. Plus tard, je ne pouvais plus avoir d'enfants mais j'ai pensé aux autres femmes. L'IVG est un progrès. Nous nous sommes battues pour cela. Je n'ai plus la force ni autant de désir pour poursuivre la lutte. **Merci à vous toutes et tous.** Très sincèrement à vous. »

Bernadette

« Merci Tenon de m'avoir avortée et permis de ne pas avoir foutu ma vie en l'air à 17ans. »

Une jeune femme de 24 ans

Signez la pétition en ligne !

<http://www.jesigne.fr/pour-le-maintien-du-centre-ivg-tenon>